



**HAL**  
open science

# La sainte, l'Écossais et l'espion. À propos d'un épisode du manuscrit Les miracles de sainte Catherine de Fierbois (1429)

Benoît Léthenet

► **To cite this version:**

Benoît Léthenet. La sainte, l'Écossais et l'espion. À propos d'un épisode du manuscrit Les miracles de sainte Catherine de Fierbois (1429). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* : Anjou, Maine, Touraine, 2019, 126, pp.73-95. 10.4000/abpo.4767 . hal-03116628

**HAL Id: hal-03116628**

**<https://hal.science/hal-03116628>**

Submitted on 20 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA SAINTE, L'ÉCOSSAIS ET L'ESPION. À PROPOS D'UN ÉPISODE DU MANUSCRIT LES MIRACLES SAINTE KATHERINE DE FIERBOIS (1429).

Benoît Léthenet

*Docteur en histoire médiévale, Directeur de recherches au CF2R,  
Membre associé de l'EA3400 ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe),  
Université de Strasbourg*

## Introduction

*Les miracles de madame sainte Katherine de Fierbois en Touraine (1375-1446)* ont été publiés pour la première fois par l'abbé Jean Jacques Bourassé en 1858 à Tours. L'ouvrage est une retranscription partielle du manuscrit français 1 045 (anc. 7 335), intitulé *Les miracles sainte Katherine*, qui se termine le 11 juillet 1470. Le manuscrit a été compilé en français après cette date pour la reine Charlotte de Savoie († 1483). Les 237 documents, auxquels ont eu accès les compilateurs, se sont accumulés dès la fin du XIV<sup>e</sup> s. dans les archives de la chapelle tourangelle. Cette dernière est située à sept lieues<sup>1</sup> au sud de Tours<sup>2</sup>. Ce sont les propriétés thaumaturgiques de la sainte qui, en 1375, sauvent Jean Godefroy. Ce miracle assure la popularité du sanctuaire jusqu'à Angers et au-delà. À l'occasion des premiers miracles les croyants bénéficient de guérisons inespérées ou d'issues heureuses à de graves accidents. Lors de ces premières années le site ne se distingue pas des autres lieux favorisés par des miracles. L'arrivée des reliques de sainte Catherine à Fierbois pourrait correspondre à la dévotion de Jean II le Meingre dit Boucicaut († 1421). La chapelle est reconstruite après 1375 et Jean II fonde, en 1408, une aumônerie avec une chapelle dédiée à saint Jacques dans le village de Sainte-Catherine-de-Fierbois. Boucicaut aurait été libéré par la sainte après le désastre de Nicopolis. Sainte Catherine était en effet depuis le XIII<sup>e</sup> s. la sainte des prisonniers. Elle a elle-même connu la prison où les anges l'ont réconfortée. Au XV<sup>e</sup> s. sainte Catherine est assimilée au camp français. La dévotion de Boucicaut est partagée à la cours de France. La tradition de patronage instaurée par Charles V est poursuivie par Charles VI et Charles VII<sup>3</sup>. La sainte est également représentée sur des manuscrits, des sculptures, des orfèvreries et des tapisseries<sup>4</sup>.

La perte de la Normandie en 1418 ne permet plus d'avoir accès aux reliques de la sainte dans cette zone. L'abbaye de la Trinité-des-Monts à Rouen, fondée en 1030, était alors le seul lieu où se trouvaient des reliques rapportées du Sinaï au XI<sup>e</sup> s. Les récits dans le village et jusqu'à Tours et Angers, les anecdotes dans les armées armagnagues et les

---

<sup>1</sup> Pierre Charbonnier (dir.), *Les anciennes mesures locales du Centre-Ouest d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, 2001. La lieue commune de France vaut 2 500 toises soit 4 875 mètres.

<sup>2</sup> Sainte-Catherine-de-Fierbois, cant. Sainte-Maure-de-Touraine, arr. Tours, dép. Indre-et-Loire.

<sup>3</sup> Catherine de France (1378 - † 1388) est fille de Charles V et de Jeanne de Bourbon. En 1386, elle épouse Jean de Montpensier, fils de Jean de Berry. Catherine de Valois (1401 - † 1431) est la fille de Charles VI et d'Isabelle de Bavière. Elle devient l'épouse d'Henri V d'Angleterre le 2 juin 1420. Elle donne naissance à Henri VI. Veuve d'Henri V, elle épouse secrètement Owen Tudor, un gentilhomme gallois, en 1428. Catherine de France (1431 - † 1446) est la fille de Charles VII et de Marie d'Anjou. Elle épouse en 1440 Charles le Téméraire comte de Charolais mais elle meurt prématurément à l'âge de 18 ans.

<sup>4</sup> Anghéliki Stavropoulou, « Catherine, sage et sainte. Les débuts de son iconographie en France », *Mélanges Catherine Jolivet-Lévy*, Sulamith Brodbeck, Andréas Nicolaidès et alii (éd.), Paris (Travaux et Mémoires, 20/2), 2016, pp. 595-613.

dépôts des miraculés ont renforcé son prestige. La chapelle tourangelle abrite déjà un nombre considérable d'*ex-voto* militaires et quelques tombes de chevaliers<sup>5</sup>. Elle voit son rôle s'accroître aux yeux des partisans de Charles VII alors que le renom militaire de la sainte augmente : de 1400 jusqu'en mai 1430 ce sont 26 délivrances soit 44 % des miracles répertoriés et datables. D'ailleurs d'illustres pèlerins du camp français se rendent au sanctuaire. Ainsi, le 6 juin 1428, « *plusieurs gentils hommes c'est assavoir monseigneur la bastard d'Orleans, le bastard de la Marche, la Hire et pluseurs autres*<sup>6</sup> » de même que Jeanne d'Arc (22 février 1429<sup>7</sup>) et plus tard Louis XI (15 décembre 1471).

Les bénéficiaires, à partir de 1400, sont des militaires, chevaliers, gentilshommes, écuyers, gens de garnison, mercenaires suisses ou écossais et pauvres gens pris au hasard. La proportion des gens de guerre et des prisonniers s'accroît considérablement après Azincourt (1415)<sup>8</sup>. La protection de la sainte répond à la fois à la demande de soldats prisonniers dans les geôles de seigneurs qui ne suivent pas formellement le droit de la guerre, et aux prières de victimes sans armes que des ennemis, voire des amis, menacent de mettre injustement aux fers ou à rançon. Ces ennemis sont très largement les Anglais présents autour de la Touraine. Les témoins attestent par leur venue, lors de l'enregistrement des récits, non de la véracité des miracles auxquels ils n'étaient pas présents, mais de l'accomplissement du vœu à l'issue de la délivrance<sup>9</sup>. Or, une notice du manuscrit relate le miracle opéré par la sainte en faveur d'un homme d'arme écossais capturé par des Bretons après qu'un espion ait dénoncé sa compagnie.

Dans le contexte militaire et politique de la guerre de Cent ans (1337-1453), à la Marche de Bretagne, quels témoignages sur la pratique du renseignement nous livre cet extrait du manuscrit 1 045 ?

## I. La notice et son contexte

### I.1. La notice du manuscrit Les miracles sainte Katherine datée du 4 mai 1429

Le document dont il est question a été enregistré le 4 mai 1429 dans *Les miracles sainte Katherine*<sup>10</sup>. Les faits remontent à la Semaine sainte de la même année.

---

<sup>5</sup> Colette Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, 2004, p. 219. Voir aussi : Régine Pernoud et Marie-Véronique Clin, *Jeanne d'Arc*, Paris, 1986 ; Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc, la reconquête de la France*, Paris (Folio), 1995 ; Philippe Contamine, Olivier Bouzy et Xavier Hélary, *Jeanne d'Arc. Histoire et dictionnaire*, Paris (Bouquins), 2012 ; Olivier Bouzy, *Jeanne d'Arc en son siècle*, Paris, 2013 ; Jean-Patrice Boudet et Xavier Hélary (dir.), *Jeanne d'Arc : histoire et mythes*, Rennes, 2014.

<sup>6</sup> *Les miracles sainte Katherine*, BNF, Paris, ms. fr. 1 045, fol. 40v° (1428, 6 juin).

<sup>7</sup> Françoise Michaud-Fréjaville, « Sainte Catherine, Jeanne d'Arc et le saut de Beurevoir », *Cahiers de recherches médiévales*, 8, 2001, pp. 73-86, note 67 ; –, « Jeanne d'Arc, dux, chef de guerre. Les points de vue en faveur de la Pucelle », *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, 2000, pp. 523-531 ; –, « Le temps de la certitude. La mission de Jeanne d'Arc d'après quelques témoignages du procès en nullité », *Cahiers de recherches médiévales*, 12 spécial : *Une ville, une destinée : Orléans et Jeanne d'Arc*, 2005, pp. 223-229 ; –, « Images de Jeanne d'Arc. De l'orante à la sainte », *op. cit.*, pp. 249-257.

<sup>8</sup> Colette Beaune, *Jeanne d'Arc*, *op. cit.*, p. 219.

<sup>9</sup> David Fiasson, « Les miracles de guerre dans le Livre des miracles de sainte Catherine de Fierbois (v. 1380 – v. 1470), *Le Miracle de guerre dans la chrétienté occidentale (IV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Philippe Desmette et Philippe Martin (éd.), Paris, 2018, pp. 79-89.

<sup>10</sup> *Les miracles sainte Katherine*, *op. cit.*, fol. 40v°-43r° (1429, 4 mai).

L'histoire est celle d'un Écossais<sup>11</sup>, l'écuyer Michel Hamilton, de la compagnie de Jean Stuart de Darnley († 1429). Après avoir capturé un espion breton originaire de Clisson<sup>12</sup>, les Écossais apprennent qu'ils vont être attaqués. Une fois l'espion liquidé, ils se replient précipitamment. Plusieurs sont tués ou capturés, dont Michel Hamilton, et conduits à Clisson. Le fils de l'espion exécuté demande à pendre l'écuyer ce que la communauté bourgeoise lui accorde. Pendu au gibet de la ville, mains liées et en chemise, le Jeudi saint à deux heures de l'après-midi, il n'est toujours pas mort le Vendredi saint à midi. Michel a été sauvé par les bons offices de sainte Catherine. Une forme de miracle que la sainte partage avec d'autres bienheureux dont saint Jacques, saint Benoît et saint Gilles<sup>13</sup>. Le curé de la ville, averti par la voix de la sainte, envoie un messenger vérifier les faits. En ce Vendredi saint, après l'office, les religieux revêtus de leurs habits sacerdotaux et accompagnés de la communauté bourgeoise descendent le miraculé du gibet. En présence du fils de l'espion, qui cherche une nouvelle fois à se venger, l'écuyer est confié à la supérieure du prieuré de La Regrippière<sup>14</sup>. Des soins sont prodigués au miraculé et un interprète est appelé. La voix de la sainte s'adresse alors à Michel Hamilton. Elle lui enjoint d'accomplir un voyage d'action de grâce à sa chapelle de Fierbois. Toujours invalide, Hamilton rencontre des éléments de sa compagnie et retarde son voyage. Sainte Catherine le rudoie dans son sommeil et l'exhorte à accomplir son vœu sans délais pour le 23 avril, jour de la saint Georges, patron des chevaliers. La sainte lui donne un très grand coup sur la joue.

Bretons ennoient sur leur soteie vint espie par  
 sauoir de leur estat. lequel espie lesdiz escots prin  
 dient. se interceurent et sceurent par lui que les  
 diz bretons les vouloient destruire. et apres ce  
 qu'il eurent seue la volonte dudit espie. se pend  
 rent. et tantost lesdiz escots ceulx qui peurent  
 four se en alerent. et en ce faisant lesdiz bretons  
 souuindrent qui prendrent et tuent ceulx qu'il  
 trouuerent. et entre les autres prendrent ledit ami  
 don qui n'estoit peu four pour que son doublet  
 lui mist trop. se pendrent le Jeudi absolu. et fut  
 mene a clisson. et toute fois le filz de l'espie qui auoit

<sup>11</sup> Michel Francisque, *Écossais en France – Français en Ecosse*, vol. 1, Paris, 1862, pp. 163-165.

<sup>12</sup> Clisson, arr. Nantes, dép. Loire-Atlantique.

<sup>13</sup> Mais aussi sainte Foy de Conques. Pamela Sheingorn, *The book of sainte Foy*, University of Pennsylvania Press, 2010, pp. 100-101 ; Philippe Verdier, « La vie et les miracles de saint Benoît dans les sculptures de Saint-Benoît-sur-Loire », *Mélanges de l'école française de Rome*, 89/1, 1977, pp. 117-187 ; Humbert Jacomet, « Un miracle de saint Jacques : le pendu dépendu », *Archéologia*, 278, avril 1992, pp. 36-47 ; Marcel et Pierre-Gilles Girault, *Liber miraculorum sancti Egidii. Livre des miracles de saint Gilles*, Orléans (Medievalia), 2007 ; Daniela Delia, « Le miracle du pendu-dépendu. Témoignages iconographiques en Istrie », *Compostelle*, 16 (nouvelle série), 2013, pp. 22-40.

<sup>14</sup> La Regrippière, cant. Vallet, arr. Nantes, dép. Loire-Atlantique.

**Illustration 1** – Espions bretons dans les rangs écossais  
*Les miracles de madame sainte Katherine*, BNF, Paris, ms. fr. 1 045, fol. 41r° (extrait)

## ***1.2. Les Écossais dans les armées de Charles VII***

La présence écossaise dans les armées du roi de France s'est renforcée tout au long de la guerre de Cent ans et particulièrement après le désastre d'Azincourt (1415). La défaite prive le roi de France Charles VI de sa chevalerie contre l'armée du roi d'Angleterre Henri V de Lancastre. Les Armagnacs ne peuvent compter que sur l'aide écossaise pour leur venir en aide. En effet, après le 10 septembre 1419 et l'assassinat de Jean sans Peur à Montereau, Philippe le Bon devient duc de Bourgogne et opte pour l'alliance anglaise. Isolé, Charles VII envoie son conseiller Regnault de Chartres, archevêque de Reims, auprès de Jacques I<sup>er</sup> Stuart pour y chercher du soutien et y négocier l'envoi de troupes vers la France. Le conseiller demande l'aide écossaise au titre d'une solide tradition de solidarité entre les monarchies française et écossaise appelée l'*Auld Alliance*<sup>15</sup>. Le 23 octobre 1295, Jean Balliuel d'Écosse et Philippe IV le Bel concluent à Paris un traité d'assistance militaire mutuelle. Ce traité n'est pas spécifiquement dirigé contre l'Angleterre et inclut des clauses commerciales qui débouchent inévitablement sur des échanges culturels et intellectuels<sup>16</sup>. Le traité est confirmé à Corbeil en 1326. Comme l'affirme Robert Blondel, cette alliance permet, si le royaume est attaqué, « *d'aller querir Escossois [...] pour venir deffendre les pays de France*<sup>17</sup> ». Jacques I<sup>er</sup> la mentionne en ces termes : *the old custom of helping France in its hour of need*. La réciprocité a été vraie aussi<sup>18</sup>. Un premier contingent de 150 hommes d'armes et 300 archers part de Glasgow et débarque à La Rochelle en octobre 1419. Ce seront finalement près de 30 000 hommes que l'Écosse enverra en France en dix ans. Le 17 janvier 1420, le futur Charles VII est déchu de ses droits : à la mort du roi Charles VI la couronne de France passera à Henri V, ce que confirme le traité de Troyes. Pour les Écossais ce traité correspond également à une déclaration de guerre car l'Écosse des Stuart se retrouve dorénavant seule devant l'ennemi anglais. Dans ces circonstances malheureuses, Charles VII reçoit au début de l'année 1421 un renfort de 6 000 Écossais. Ce contingent, qui débarque à La Rochelle, est commandé par le connétable d'Écosse Jean Stuart de Darnley<sup>19</sup>.

Dirigée par Jean II Stuart comte de Buchan et Archibald Douglas une armée écossaise remporte la bataille de Baugé (mars 1421). Ils sauvent la France de la domination anglaise en stoppant Henri V dans sa conquête du royaume. Cette participation massive des Écossais permet aux armées du roi de France de disposer de deux hommes de traits pour un homme d'armes. Les archers du pays d'Écosse sont alors aussi réputés que ceux d'Angleterre et du pays de Galles. La France reconnaissante comble d'honneurs et de récompenses ces

---

<sup>15</sup> Stephen Wood, *The Auld Alliance : Scotland and France, the Military Connection*, Mainstream, 1989 ; Françoise Autrand, « Aux origines de l'Europe moderne : l'alliance France-Écosse au XIV<sup>e</sup> siècle », *The Auld Alliance : France and Scotland over 700 Years*, James Laidlaw dir., Edinburgh, 1999, pp. 33-46 ; Norman Macdougall, *An antidote to the English : the Auld Alliance, 1295-1560*, Linton, 2001.

<sup>16</sup> Muriel Canallas, *The Auld Alliance (1295-1560) : commercial exchanges, cultural and intellectual influences between France and Scotland*, HAL (Histoire), 2009 | [en ligne] <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00429946>

<sup>17</sup> Robert Blondel, *Œuvres*, vol. 1, A. Héron, Rouen, 1891, p. 448.

<sup>18</sup> Le traité de Paris de 1303 avait mis fin aux différends avec l'Angleterre mettant également fin à l'*Auld Alliance*. Réactivée en 1326, Philippe VI de Valois fournit une aide militaire à David II, roi d'Écosse, alors que ce dernier est en exil en France après avoir été déposé par Édouard III (1336). Le royaume de France fournira des aides ponctuelles en 1355 et 1385.

<sup>19</sup> Jean Stuart de Darnley ne doit pas être confondu avec Jean II Stuart comte de Buchan.

défenseurs étrangers. En 1422, Charles VII remet à Jean Stuart de Darnley la seigneurie de Concessault, près de Sancerre, et le comté d'Aubigny<sup>20</sup>. La victoire de Baugé sur le frère du roi d'Angleterre, le duc de Clarence, vaut au comte de Buchan l'épée de connétable de France. Lorsqu'en 1423 Archibald Douglas revient en France avec de nouveaux renforts, Charles VII lui fait don du duché de Touraine qui était dans le douaire de Marie d'Anjou. Archibald, pair de France, prête hommage le 19 avril et fait son entrée à Tours le 7 mai 1423. La Rochelle est une place marchande tournée vers l'Écosse et les navires espagnols assurent le transport des hommes et des marchandises entre les deux régions<sup>21</sup>.

L'année 1422 est celle de l'avènement de Charles VII dont la voie est laissée libre par la mort du roi Henri V (31 août) puis celle de Charles VI (21 octobre). L'armée féodale a quasiment disparue mais pour autant Charles VII ne manque pas de soldats. Il dispose « *d'un grant ost de toutes gens privés et estrangés, car en son ost estoient Francoïis, Lombards, Arragonois, Escochois et Espaignols*<sup>22</sup> ». Cosmopolite l'armée du roi de Bourges compte, au début de l'année 1423, environ 8 000 hommes sous les ordres de Jean Stuart de Darnley. Les lourds revers de Cravant (31 juillet 1423) et de Verneuil (17 août 1424) dégarnissent les rangs écossais. L'armée franco-écossaise reçoit d'abord pour mission de soutenir La Hire à Reims. Dans sa traversée de la Bourgogne, elle est mise en déroute à Cravant par Thomas de Montaigu, comte de Salisbury, à la tête des troupes anglo-bourguignonnes. 4 000 Écossais et 3 000 Français sont tués<sup>23</sup>. Ensuite, la discorde dans le camp français, le côté brouillon des Franco-Hispano-Italo-Écossais, la haine de ces derniers pour les Anglais, transforment la rencontre de Verneuil en un massacre méticuleux. Les pertes sont énormes, au-delà des proportions communément admises<sup>24</sup>. Les hérauts comptent 7 262 tués Franco-Écossais, 200 prisonniers. Jean Stuart de Darnley perd un œil et est fait prisonnier. Les Écossais engagés sont exterminés. Le comte de Buchan tué, le royaume n'a plus de connétable. L'important contingent écossais en France n'a pas été totalement liquidé. Une armée franco-écossaise sous la conduite d'Arthur de Richemont connétable de France et Jean Wischard connétable d'Écosse lutte à la prise de Pontorson (septembre 1426). Les Écossais sont sur les champs entre Thouars et Parthenay (hiver 1426-1427), puis au siège de Montargis (juillet 1427)<sup>25</sup>.

De nouveau Charles VII envoie son conseiller Regnault de Chartres en Écosse, accompagné de Jean Stuart de Darnley libéré. Le 17 juillet 1428, Jacques I<sup>er</sup> Stuart signe le traité de Perth renouvelant l'*Auld Alliance* et mariant par contrat le jeune Louis de Valois, futur Louis XI, à sa fille Marguerite. La dote sera principalement constituée de l'envoi de 6 000 soldats en France. Les armées de Charles VII comptent alors près de 12 000 combattants écossais dont Michel Hamilton écuyer de la compagnie de Jean Stuart de Darnley. Michel Hamilton est sans doute arrivé en France entre 1426 et 1428. Car il est peu

---

<sup>20</sup> Archives Nationales, Paris, K 168/91 : « [...] mettant à effet les anciennes alliances des royaumes de France et d'Écosse et à nostre très grand besoin, affaire et nécessité »

<sup>21</sup> Louis de La Boutetière, *Cartulaire de l'abbaye d'Orbestier (1107-1454)*, Société des archives historiques du Poitou, impr. de H. Oudin frères, 1877, pp. 429-430, n° 300 (26 octobre 1423).

<sup>22</sup> Jean Le Févre, seigneur de Saint-Rémy, *Chronique*, Paris, 1876, p. 231.

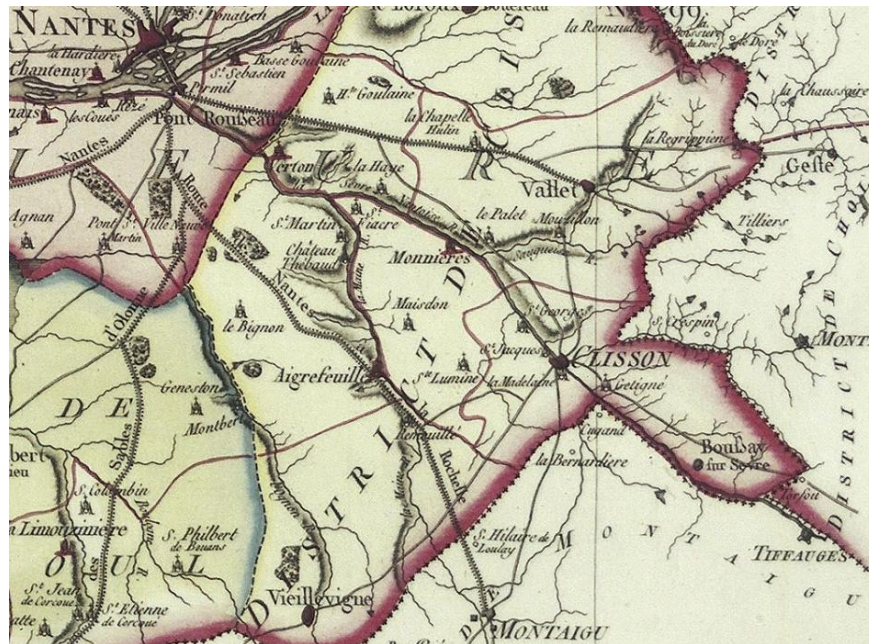
<sup>23</sup> Andy King, David Simpkin, *England and Scotland at War, c. 1296-c. 1513*, Boston, 2012.

<sup>24</sup> Philippe Contamine, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 2003, p. 416. Au regard de l'étude des batailles du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, les vaincus perdent entre 20 et 50 % de leurs effectifs. Lors des arrangements entre les deux partis, avant la bataille, les Écossais ont opté pour l'absence de clémence envers les vaincus.

<sup>25</sup> Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458)*, Paris, 1890, pp. 50-52, pp. 54-57, pp. 57-59.

probable qu'il ait survécu au massacre de Verneuil. Son arrivée en France semble récente et le guerrier n'a pas encore appris les rudiments de la langue. Probablement un lien de famille existe entre Michel et Guillaume Hamilton qui défend Orléans. Guillaume est le frère utérin de Jean Stuart de Darnley. Leur mère, Janet Keith de Galston, épouse successivement David Hamilton (v. 1370) puis Alexandre Stuart (v. 1381)<sup>26</sup>. Écuyer et jeune bâtard noble Michel pourrait être un parent. Ces soldats sont envoyés à Orléans pour défendre la ville assiégée par les Anglais. Jean Stuart de Darnley arrive à Orléans le 8 février 1429 avec un contingent de 1 000 hommes. Il est tué quatre jours après lors de la désastreuse Journée des Harengs. Quelques éléments écossais stationnent, lors de la Semaine sainte, à la frontière de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, à Vallet au sud de la Loire<sup>27</sup>. Cette compagnie (200 à 300 hommes), installée hors les murs, tient une position baignée par la Sanguèze, un affluent de la Loire, que traverse le pont gallo-romain à Mouzillon ce qui lui assure des facilités de circulation sur la voie antique d'Ancenis à Clisson. Cette présence complète le dispositif français dans la région. Montaigu est aux mains de Jean III Harpedane qui œuvre aux côtés de Jeanne d'Arc. Gilles de Rais, qui sert le roi de Bourges depuis 1425, reçoit par mariage Tiffauges au sud de Clisson. Les Écossais sont-ils en surveillance de la frontière ou placés en protection arrière des troupes de Jeanne d'Arc déjà à pied d'œuvre ? Sont-ils en attente d'ordres ou en remise en condition ?

Cette présence écossaise aux frontières de la Bretagne se comprend aussi à la lumière des multiples revirements du duc Jean V de Montfort.



**Illustration 2** – Clisson, Vallet et La Regrippière  
Loire inférieure (extrait), *Atlas national de France* (1790), Université de Bern.

<sup>26</sup> Gilles Le Bouvier (dit le héraut Berry), *Les Chroniques du roi Charles VII*, Henri Courteault & Léonce Celier, Paris, 1979, p. 112 note 6 ; Harvey Johnston, *The heraldry of the Hamiltons*, Londres, 1909, p. 10.

<sup>27</sup> Vallet, arr. Nantes, dép. Loire-Atlantique ; Émile Laure, Jean de Malestroit, *Histoire de Vallet*, Hérault, 1985.



### ***1.3. Jean v de Bretagne et les bourgeois de Clisson***

L'alliance entre le régent d'Angleterre, Jean de Lancastre duc de Bedford, et Philippe le Bon reste fragile malgré le mariage en 1423 du régent avec Anne de Bourgogne la sœur de Philippe le Bon. Les regards se tournent vers la Bretagne, une force avec laquelle il faut compter<sup>28</sup>. On veut ménager Jean v de Montfort. Le duc de Bretagne est aussi le beau-frère de Charles VII et ses frères se mettent volontiers au service du roi de Bourges. Cependant, lors du complot des Penthièvre (1419-1421) le duc de Bretagne cesse toutes relations avec la France tant que ne sont pas chassés de sa cour tous les partisans des Penthièvre. Le 8 mai 1422, un traité d'amitié est signé : Charles VII recevra une aide militaire et s'engage à chasser les opposants à beau-frère. Veines promesses ! Jean v se tourne alors vers les ducs de Bedford et de Bourgogne. Les relations débouchent sur une nouvelle alliance et la reconnaissance du traité de Troyes par Jean v (avril 1423)<sup>29</sup>. Après le désastre de Verneuil, Charles VII cherche à renouer avec son beau-frère et confère l'épée de connétable à Arthur de Richemont, frère de Jean v, le 7 mars 1425. Le connétable entraîne à sa suite de nombreux chevaliers bretons au service du roi de France dont son frère Richard de Montfort comte d'Étampes<sup>30</sup>. Le 7 octobre, un traité d'alliance en bonne et due forme est à nouveau signé entre le roi et le duc. Celui-ci fait hommage à Charles VII pour le duché de Bretagne. Cependant entre 1425 et 1426, l'alliance française n'apporte que des déboires et déçoit Jean v. Du moins, entretient-il un réseau d'informateurs en Angleterre, en France et en Écosse. À Londres, le malheureux Ivo Caret († 1429) finit lapidé en pleine rue par un attroupement de femmes<sup>31</sup>. Le duc de Bretagne se décide à un nouveau retournement et jure pour la seconde fois le traité de Troyes (juillet 1427). Jusqu'en 1431, il suivra les encouragements anglais à la neutralité. Confronté aux revirements incessants de son beau-frère, inquiet par la diplomatie bretonne favorable à l'Angleterre, Charles VII fait surveiller la frontière.

Dans ce contexte troublé<sup>32</sup> la cité de Clisson tient une position particulière. À six lieues au sud-est de Nantes, la cité fait partie des possessions confisquées au terme de la guerre de succession de Bretagne entre Jean v de Montfort et les Penthièvre. Marguerite de Clisson, comtesse douairière de Penthièvre, et fille d'Olivier v de Clisson († 1407), piège et arrête en mai 1420 Jean v et le comte d'Étampes à Champtoceaux. Repère de conspirateurs, Clisson est donné en apanage à Richard de Montfort comte d'Étampes. La donation sera

---

<sup>28</sup> Barthélémy A. Pocquet du Haut-Jussé, « Les comptes du duché de Bretagne en 1435-1436 », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 77, Paris, 1916, pp. 88-110 ; George Akenhead Knowlson, *Jean v, duc de Bretagne et l'Angleterre (1399-1442)*, Rennes (Archives historiques de Bretagne, 2), 1964 ; Jean-Pierre Leguay, Hervé Martin, *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532*, Rennes, 1982 ; Jean Kerhervé, *L'État breton aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : les ducs, l'argent et les hommes*, vol. 1 et 2, Paris, 1987 ; Jean-Christophe Cassard, Yves Coativy et alii (dir.), *Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean Kerhervé*, Rennes, 2008.

<sup>29</sup> *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, de 1420 à 1431*, tome 6, Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne, Nantes, 1892, p. 106, notice n° 1 556 (1423, 17 avril) ; p. 107, notice n° 1 557 (1423, 18 avril) ; p. 160, notice n° 1 641 (1425, 7 octobre).

<sup>30</sup> Guillaume Gruel, *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne (1393-1458)*, op. cit., p. 37.

<sup>31</sup> *The Brut or the Chronicles of England*, vol. 2, F.W.D. Brie, Londres, 1906, pp. 442-443 ; R. A. Griffiths, « Un espion breton à Londres, 1425-1429 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 86, 1979, pp. 399-403.

<sup>32</sup> Jean-Christophe Cassard, « Anglais et Bretons dans le duché sous Jean IV », *Le monde en Bretagne, la Bretagne dans le monde. Voyages, échanges et migrations*, Brest, 2006, pp. 21-42.



confirmée en février 1425 mais, dès le mois d'août 1420, Richard met le siège devant le château. Il reçoit ainsi les « *chastel, ville, forteresse et chastellenie de Cliçon*<sup>33</sup> ». La cité passe sous le contrôle de la Bretagne. Un traité de capitulation des habitants, en bonne et due forme, est ratifié à Vannes le 5 octobre. Il dit en ces termes

« [Nous] leur remettons et pardonnons, par ainsi qu'ils nous fassent bon et loyal serment de vouloir et procurer nos bien et honneur et nous servir<sup>34</sup> ».

Le pardon est le « *fondement de l'ordre social*<sup>35</sup> ». C'est un acte essentiel du processus de paix. Dans ce climat d'apaisement les habitants doivent racheter leur loyauté auprès du duc. Leur participation à la sécurité du duché par l'activité de renseignement, en tant que ville de la Marche de Bretagne<sup>36</sup>, est une option de rachat car les trêves ne ramènent pas forcément la sécurité. En 1425, Suffolk et un millier d'hommes « *allèrent courré au pays de Bretagne jusques aux pieds de la ville de Rennes [...] et y firent de très grans dommages*<sup>37</sup> ». L'étranger est synonyme d'insécurité et de péril chaque fois que le duché est menacé<sup>38</sup>. Le brigandage sévit à l'état endémique nourri par des bandes hétéroclites de soldats inactifs, pillards, espions ou traîtres, de paysans et d'artisans sans ressources.

La peur de l'espion infiltré et du traître domine, ce que reflète cette injure : « *Toy, traictre Breton regnié et enflé, je ne te crains !*<sup>39</sup> » Des procédés de surveillance et d'exclusion se mettent en place.

## II. Espions et informateurs

### II.1. Un cadre normatif

La défense contre les ennemis demande de disposer d'un large réseau d'espions. Les premiers textes normatifs, en Italie, datent de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Les statuts communaux y évoquent déjà la présence d'espions dans les cercles du pouvoir. Ces statuts règlent les aspects pratiques de l'activité de renseignement. La création d'un office des espions, dans les cités italiennes, témoigne de l'institutionnalisation de cette activité au cœur du système politique. À la même époque, en Castille, le corpus législatif *Las Siete*

---

<sup>33</sup> *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, de 1420 à 1431*, tome 6, *op. cit.*, p. 14, notice n° 1 417 (1420, 4 septembre), p. 28, notice n° 1 436 (1420, 29 septembre), pp. 82-83, notice n° 1 513 (1421, 9 décembre), pp. 123-124, notice n° 1 583 (1424, 4 mars).

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 43, notice n° 1 453 (1420, 5 octobre).

<sup>35</sup> Bernard Guenée, « *Non Perjurabis*. Serment et parjure en France sous Charles VI », *Journal des savants*, 1989, vol. 3, pp. 241-257 ; Laurent Bourquin, Philippe Hamon (dir.), *La Politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, 2010, pp. 111-129.

<sup>36</sup> René Cintré, « La perception de la frontière bretonne au XV<sup>e</sup> s. d'après les comptes de miseurs de la ville de Rennes », *Frontières oubliées, frontières retrouvées. Marches et limites anciennes en France et en Europe*, Michel Catala, Dominique Le Page et alii (dir.), Rennes, 2011, pp. 119-138 ; –, *Les marches de Bretagne au Moyen Âge : économie, guerre et société en pays de frontière (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, Pornichet, 1992.

<sup>37</sup> Jean-Pierre Leguay, « La peur dans les villes bretonnes au XV<sup>e</sup> siècle », *Histoire urbaine*, 2, 2000, pp. 73-93 ; Yves Coativy, « « Arse et brûlée » : l'incendie et la guerre en Bretagne à la fin du Moyen Âge », *Feux et foyers en Bretagne*, Kreis, 18, Brest, 2004, pp. 113-126.

<sup>38</sup> Laurence Moal, *L'étranger en Bretagne au Moyen Âge : Présence, attitudes, perceptions*, Rennes, 2015, pp. 177-180.

<sup>39</sup> Nicole Gonthier, *Sanglant Coupaul ! Orde Ribaude ! : Les injures au Moyen Âge*, Rennes, 2007, p. 167.

<sup>40</sup> Aude Cirier, « La face cachée du pouvoir. L'espionnage au service d'État(s) en construction en Italie à la fin du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-fin XIV<sup>e</sup> siècle) », *Centre européen d'études bourguignonnes*, 48, 2008, pp. 7-28.

*Partidas* (1254-1265) d'Alphonse x le Sage, définit l'*espie*<sup>41</sup>. En Angleterre Thomas Turberville (1295), membre de la maison du roi Edouard I<sup>er</sup> emprisonné en France, accepte en échange d'une libération sans caution d'espionner pour le compte de son ravisseur Philippe IV le Bel<sup>42</sup>. En Bourgogne, le XIII<sup>e</sup> siècle est aussi un temps de fixation des pratiques<sup>43</sup>. Un siècle plus tard, les nations engagées dans la guerre de Cent ans (1328-1451) se livrent à un espionnage actif soutenu au plus haut niveau des États.

Du côté français un petit miroir au prince, adressé à la belle-mère de Charles VII et intitulé *l'Avis à Yolande d'Aragon* (1425)<sup>44</sup>, affirme que le roi doit « *vivre par bon conseil* » (art. 21). L'auteur anonyme du traité envisage la création d'un réseau de renseignements et d'espionnage pour permettre au souverain, d'une part, de mieux connaître « *les conditions des princes, barons et chevaliers* » de son royaume, ainsi que « *ceux qui gouvernent les cités* » (art. 58 & 59), et d'autre part, « *l'estat des roy circumvoisins* » (art. 64). Ces conseils pratiques entrent dans le cadre de la guerre juste que soutiennent les rois de France contre l'ennemi anglais. Les princes des Lys disposent en Angleterre d'une série d'informateurs. Le marchand génois Pierre Serdau, suspecté d'être un agent français, est arrêté à Londres où il était entré à bord d'une caraque<sup>45</sup>. Outre le port londonien, Rouen, Calais et les ports bretons sont placés sous surveillance<sup>46</sup>. Les religieux ne sont pas plus épargnés que les marchands. Dans le comté d'Essex Guillaume Naget, le nouveau prieur de l'abbaye de Panfield venu de Caen, est suspecté de sentiments pro-français<sup>47</sup> alors que d'autres maisons religieuses offriraient l'asile aux espions des Valois<sup>48</sup>. Des méprises sont toujours possibles. En avril 1418, Guillaume Welyngtone et son associé Jean Carpenter, gantiers établis à Londres, sont injustement inquiétés, par xénophobie et protectionnisme, comme Écossais et espions<sup>49</sup>.

Les Anglais développent les mêmes pratiques. Au tournant de l'année 1385, James Bynd avait pris l'habitude de voyager seul dans diverses régions de France ce qui avait fini par attirer l'attention<sup>50</sup>. Il est arrêté aux portes du royaume au motif d'être un espion œuvrant pour le roi d'Angleterre et son conseil. D'ailleurs, une lettre du roi Henri V à son lieutenant Guillaume Bardolf à Calais, lui enjoint de faire épier les desseins du roi de France et de lui en donner avis. Henri V demande à son lieutenant d'envoyer en Picardie

*« aucuns personnes foialx et créables, pour espier et notice avoir de tous les purpos de nostredit adversaire, de ceux de sa partie ; et par espécial, coment ils entendent faire et procéder contre nous, et ce que vous sentirez, purrez*

---

<sup>41</sup> Alfonso x El Sabio, *Las Siete Partidas*, vol. 2, Madrid, 1807, titre xxvi, loi xi.

<sup>42</sup> J. G. Edwards, « The treason of Thomas Turberville, 1295 », *Studies in Medieval History Presented to F.M. Powicke*, R.W. Hunt dir., Oxford, 1948, pp. 296-309.

<sup>43</sup> Archives départementales de la Côte d'Or, B 7 082 (1289-1292). Compte de Pierre de Châtillon.

<sup>44</sup> Boudet Jean-Patrice, Sené Elsa, « *L'Avis à Yolande d'Aragon : un miroir du prince du temps de Charles VII* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, (24, « Au-delà des miroirs : la littérature politique dans la France de Charles VI et Charles VII »), 2012, pp. 51-84.

<sup>45</sup> *Calendar of the Plea and Memoranda Rolls of the City of London*, vol. 3 : 1381-1412, Londres, 1932, pp. 1-35 (1382, 30 juin).

<sup>46</sup> Guy-Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, pp. 714-715 ; Marc Russon, *Les Côtes guerrières. Mer guerre et pouvoirs au Moyen Âge (France – Façade océanique, XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, 2004, pp. 67-68.

<sup>47</sup> *A History of the County of Essex*, vol. 2, William Page, Londres, 1970, pp. 197-199.

<sup>48</sup> *A History of the County of York*, vol. 3, William Page, Londres, 1974, pp. 387-391 (1342, 29 juillet).

<sup>49</sup> *Memorials of London and London Life in the 13th, 14th and 15th Centuries*, Londres, 1868, pp. 660-669.

<sup>50</sup> *Calendar of the Plea and Memoranda Rolls of the City of London*, op. cit., pp. 84-125 (1385, 14 février).

*sentir et apparcevoir par tieulx espailles ou par autre manière*<sup>51</sup> »

Cet extrait est instructif. Comme souvent, la mention de ces hommes de l'ombre est incluse dans une énumération qui témoigne du procédé rhétorique de l'*accumulatio*. Le nombre, la loyauté et la compétence des espions soulignent le statut du personnage qui les emploie : Guillaume Baldof et à travers lui Henri V. L'usage d'individus « *foialx et créables* » (« sûres et digne de confiance ») est une marque de prestige et de bon gouvernement. On rencontre également le binôme lettre/espion au cœur de l'activité de renseignement puisque le lieutenant de la place de Calais doit « *espier et notice avoir* ». Il est non seulement question de rapporter les propos mais aussi le plan de bataille des Français. Guillaume Baldof est libre d'employer autant d'individus que nécessaire et d'orienter leur recherche dans les directions les plus profitables. La redondance des moyens (« *tieulx espailles* ») garantit un *minimum* de résultats. Le compte rendu doit être fait « *saunz délay [...] notre consail estant à Londres* ». La diligence du rapport permet au souverain de disposer de renseignements renouvelés et actualisés. À partir de 1413, les documents anglais usent de formules récurrentes qui indiquent une normalisation de l'activité d'espionnage ; la plus fréquente est *and anyone who may spy people so doing and will sue for the king's profit*<sup>52</sup>. Ainsi, le conseil royal sera tenu informé de la circulation d'argent qui finance les garnisons du roi de France. Il arriva plusieurs fois aux Anglais d'envoyer des femmes en Bretagne « *enquerer et savoir secrètement des nouvelles des ennemis*<sup>53</sup> ». Par exemple, Charles de Blois assiégeant Quimper est espionné par une pauvre à laquelle il avait offert des aumônes<sup>54</sup>. Dans les années 1430 et 1440 les Anglais emploient différents habitants du Cotentin pour surveiller les mouvements des troupes françaises. Toutefois, loin de disposer d'un réseau permanent, c'est toujours l'imminence des périls qui commande l'emploi redoublé des informateurs.

En janvier 1426, le duc de Bourgogne Philippe le Bon envoie un chevaucheur en Angleterre pour avoir des nouvelles des armées anglaises. Dix ans plus tard, il entretient une demi-douzaine d'agents en Angleterre. Ici, le statut d'espion ne se distingue pas toujours de celui de messenger ou de diplomate. Toutefois, au xv<sup>e</sup> s. la normalisation de cette pratique passe d'abord par le serment. Une loyauté envers le seigneur qui engage l'espion à n'agir, ni par tromperie, ni de manière illicite envers lui. D'ailleurs, tous les détenteurs d'un office prêtent le même serment. Il se présente comme un engagement à respecter le secret du seigneur et de ses bonnes villes. Avec l'influence du droit romain, les lois sur l'espionnage sont plus claires : espionner c'est trahir. Le traître doit être exécuté. Un second aspect tout aussi essentiel est celui des dépenses. Les États et principautés disposent des fonds nécessaires à l'entretien des agents. On a calculé que pour une ville moyenne du duché, qui renseigne pour Philippe le Bon, les dépenses d'espionnage s'élèvent à 5 % des recettes de la ville. Le détail des opérations est inscrit sous la rubrique : « *Autre despense [...] pour aller verdoyer sus les chans et pour envoyer messages pour savoir l'etre de nos*

---

<sup>51</sup> *Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre*, tome II : 1301-1515, Paris, 1847, pp. 335-336 (1415, 17 janvier).

<sup>52</sup> *Calendar of Close Rolls, Henry V*, vol. 1 : 1413-1419 (1413, mars) ; vol. 2 : 1419-1422 (1422, février) ; *Calendar of Close Rolls, Henry VI*, vol. 1 : 1422-1429 (1423, mars) ; vol. 2 : 1429-1435 (1431 ; 1434, juillet).

<sup>53</sup> Christopher Allmand, « Les espions au Moyen Âge », *La guerre au Moyen Âge*, Paris, 2012, p. 128.

<sup>54</sup> Jean-Christophe Cassard, *Charles de Blois*, Brest, 1994, p. 113.

*ennemis*<sup>55</sup> ». Les transactions sont payées en présence de témoins. Ces témoins sont le relais de l'information, ils en établissent la renommée.

Ainsi, dans les bonnes villes du royaume et des principautés, de nombreux espions sont des bourgeois et des maîtres des métiers connus et incontestablement « *foialx et créables* ».

## **II.2. L'espion clissonnais : un maître des métiers ?**

Le duc de Bretagne dispose d'espions chez son allié anglais et en France. Une partie du réseau ducal est, semble-t-il, dirigé par un chambellan de la duchesse Jeanne de France appelé Henri du Juch, à plusieurs reprises ambassadeur de Bretagne en Angleterre<sup>56</sup>. Les seigneurs du Juch se hissent au plus haut dans la hiérarchie du duché de Bretagne en devenant hommes de confiance de Jean IV et de Jean V<sup>57</sup>. Les zones de frontières et de limites de juridictions font l'objet d'un espionnage intense. Sans surprise, le renseignement breton éclaire la frontière de la Marche de Bretagne, c'est-à-dire la frontière avec le duché de Normandie (le Mont-Saint-Michel, Avranches, Viré, Fougères), le comté du Maine, l'Anjou (Pouancé) et le Poitou. Dans ce dispositif, les bourgeois de Clisson

« *envoyèrent [...] un espie pour savoir l'estat [des Écossais], lequel espie lesdiz escotz prindrent le interrogerent et sceurent par luy que lesdiz Bretons les vouloient destrousséz* ».

L'affaire de Clisson, comme la lettre d'Henri V, témoigne de certaines compétences nécessaires aux espions. Tout d'abord, celle de l'artifice et de la dissimulation pour épier l'ost soit de l'intérieur soit à bonne distance. La milice bretonne envoya l'espion au plus proche du camp sinon au-dedans (« *sur leur logeis* »). Ensuite, l'agent doit être en mesure d'écrire un rapport ou de produire un rapport oral. Il doit donc comprendre le contexte politique et les événements dans l'optique de son rapport. Il lui faut connaître les commandants (ou du moins être en mesure de mémoriser les penons, leurs figures et leurs couleurs) et s'adapter aux coutumes et habitudes du camp pour être crédible. Il connaît les infrastructures et la topographie des lieux dans lesquels il évolue pour assurer son travail. Il a des compétences linguistiques pour être en contact avec les populations, les gens d'armes qu'il côtoie, comprendre correctement les plans, les noms de lieux. En 1429, les Écossais stationnent à Vallet ; ici, l'individu connaît parfaitement la topographie. Enfin, il est familier des équipements militaires. Un érudit du temps, l'anglais Nicolas Upton, parle de ces espions dans les armées comme des « *ennemis intérieurs*<sup>58</sup> » et ajoute « *tels hommes de guerre doivent perdre leurs têtes* ». En effet, l'espion est exécuté après son interrogatoire. Le chroniqueur Jean Froissart les décrit comme « *toujours alloient couvêtement (secrètement) d'un ost en l'autre*<sup>59</sup> » afin d'observer et de rendre compte. Ces capacités démontrent que certains espions sont des spécialistes en voie de professionnalisation dont le travail est tenu

---

<sup>55</sup> Archives municipales de Mâcon, BB 12, fol. 113r° (1417-1418) ; Benoît Léthenet, « *Par aguets et espiments. Espionner aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* », *Annales de Bourgogne*, n° 86/4, 2014, pp. 5-18.

<sup>56</sup> Guy-Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne, op. cit.*, p. 520 (1410, 17 octobre), pp. 536-540.

<sup>57</sup> Gérard Le Moigne, « Les seigneurs du Juch », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, CXXVI, 1997, pp. 375-401.

<sup>58</sup> *The Essential Portions of Nicholas Upton's De Studio Militari before 1446, translated by John Blount (c. 1500)*, éd. F. P. Barnard, Oxford, 1931.

<sup>59</sup> Jean Froissart, *Chronique*, vol. 2, *Société des historiens de France*, 47, Paris, 1897, p. 112 (1342).

en estime par tous les décideurs.

Cette estime valait pour l'espion clissonnais dont le fils, du consentement des bourgeois, obtient de pendre l'homme d'armes. L'identité de l'espion et son statut social ne se sont pas feints aux yeux du camp qui l'emploie. Professionnels compétents et insérés dans la société, ces petites gens occupent diverses fonctions au sein des offices municipaux : sergents ou crieurs urbains, messagers. Ces hommes appartiennent aussi à la corporation des bouchers, des carriers, des vigneron ou des pêcheurs, utilisant les circuits économiques habituels. Ils forment un milieu homogène structuré par des liens professionnels et familiaux dont ils savent jouer lorsqu'il faut mener une enquête. Ils habitent dans les mêmes quartiers et se connaissent bien. On ne refuse pas au fils l'exercice de la vengeance. Cette affaire permet même d'imaginer un apprentissage de père en fils (re)connu par tous. Cette insertion sociale fait que la communauté ne tient pas rigueur à l'espion de ses aveux. Sa capture évente les projets des officiers ducaux mais ne met aucunement en danger la cité. Pierre Choynet le dit bien : « *celuy est accusé et trahy par soy mesmes, de qui son espie est prins de ses ennemis*<sup>60</sup> ». Chacun connaît les risques. Ces maîtres des métiers assurent, en échange d'une rémunération, un service qui ne correspond pas à une occupation à plein temps mais qui peut s'avérer lucratif en fonction de l'ampleur de la tâche à effectuer. Ces hommes, qui jouent un rôle particulier dans la construction de l'information, sont des *leaders* d'opinion qui recueillent les données et les relayent dans le groupe. En somme, cette pratique du renseignement participe à faire émerger une conscience urbaine commune<sup>61</sup>. Dans le texte, cette unité est renforcée par le rôle de repoussoir joué par le fils. Il agit avec la sauvagerie de la bête féroce.

« [...] Quant il fut à terre virent tous les assistens que c'estoit miracle de Dieu  
[...] si estoit présent celui qui l'avoit pendu, et en contempnement de ce qu'il  
n'estoit mort luy donna sur l'oreille d'une espée et luy fist une grant playe  
dont il fut blasmé. »

Sainte Catherine intervient contre la bestialité cruelle d'un fils loup. Dans l'imaginaire médiéval, le loup s'impose comme l'incarnation de la ruse, de la tromperie et du mensonge. Les pièces comptables normandes des vicomtés juxtaposent les rubriques : « *leux et leuves* » ; « *querre, espier* [...]»<sup>62</sup> ». Cette juxtaposition lie le renseignement aux loups. Ysengrin, le loup littéraire du XII<sup>e</sup> siècle, entretient un lien étroit avec la parole, la voix et le souffle<sup>63</sup>. D'ailleurs, dans sa rage, le fils tranche l'oreille de l'écuyer, le récepteur de la parole. Cet animal des temps barbares, d'avant la Grâce, maîtrise la parole séductrice qui ravit. Comme une part de la vérité qui sort de la bouche de l'espion rassure le décideur. Tout comme l'hypocrite et l'imposteur<sup>64</sup>, le loup et l'espion peuvent rester cachés sous les apparences de la civilisation : « *l'en ne voit pas toujorz le leu* ». Dans son imitation de la

---

<sup>60</sup> Pierre Choynet, *Le rosier des guerres*, BNF, Paris, ms fr. 1 239.

<sup>61</sup> Jean-Christophe Cassard, « L'opinion publique et les Bretons au fil de la guerre de Cent ans », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 82, 2004, pp. 243-277.

<sup>62</sup> *Compte de la vicomté d'Auge*, BNF, Paris, ms. fr. 26 006, n° 69 (1364).

<sup>63</sup> Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004 ; Jonathan Morton, « Des loups en peau humaine : Faux Semblant et les appétits animaux dans Le Roman de la rose de Jean de Meun », *Questes*, 25, 2013, pp. 99-119.

<sup>64</sup> Gilles Lecuppre, *L'imposture politique au Moyen Âge. La seconde vie des rois*, Paris (Le Nœud gordien), 2015.

nature, l'espion se tapit<sup>65</sup> dans l'ombre ou entre en végétation<sup>66</sup>. Il retourne en tous sens et examine soigneusement<sup>67</sup> le paysage telle la bécasse qui sonde les marais avec son bec. D'ailleurs, l'« *espie* » désigne non seulement l'espion mais aussi le monstre-oiseau<sup>68</sup>. Il est une créature hybride au bec de bécasse, à la tête de mâtin, aux pattes et aux griffes de lion. La composante aviaire est sans doute la plus importante. Le bec va servir d'arme témoignant de capacités offensives réelles.

Devant l'acte diabolique du fils refusant le miracle, une partie de la communauté bourgeoise s'insurge et montre son unité.

### ***II.3. Du renseignement à la circulation de l'information***

Le texte insiste sur la communauté urbaine unie autour de la fidélité retrouvée au duc de Bretagne. L'appartenance à une communauté politique soudée ne semble pas remise en cause. Ce consensus, sans doute plus de façade que réel, est affirmé à plusieurs reprises : « *devant tous les autres Bretons et de leurs volentez* » ou encore « *au peuple illec present [...] et avecques grant compaignie* ». Rester en ville après la victoire ducale sur les Penthièvre signifie avoir prêté serment au duc. La communauté se comprend comme l'union autour de l'hommage rendu à un seigneur commun. Le renforcement de la communauté passe par l'exclusion des traîtres et l'adoption de signes de reconnaissance allant dans le sens d'une communauté politique visible. Un signe fort reste le sceau urbain, élément essentiel pour attester de la parole d'un corps politiquement constitué. La maîtrise de l'information et de sa communication soude la communauté bourgeoise.

La notice du manuscrit dévoile fugacement certains moyens de surveillance et de renseignement dont les plus visibles sont l'espion et le prisonnier. La cité dispose d'abord de moyens de surveillance : une garde, des guetteurs, des portiers et des sergents. Bien que le récit n'en dise rien, le guet est une opération spécifique liée à la surveillance qui consiste à protéger les murailles. La compagnie écossaise stationne à Vallet, non loin du prieuré, mais sans intentions hostiles *a priori* à l'égard de Clisson. Alertés mais incertains, les officiers ducaux ordonnent la collecte de renseignements en vue de détrousser, à la faveur de la nuit ou de la végétation, des Écossais peut-être en reconnaissance non loin des murailles ou au fourrage. L'espion, à pied d'œuvre, avait déjà livré un compte-rendu avant sa capture puisque l'opération était en cours. Les Écossais numériquement inférieurs essuient des pertes :

*« lesdiz Bretons sourvindrent qui prindrent et tuerent ceulx qu'ilz trouverent  
et entre les autres prindrent ledit Amiclou »*

Cependant rien n'indique que la compagnie soit mise hors de combats et les nombreux axes de communication permettent son repositionnement. Les prisonniers de guerre sont une source importante d'informations. Il y a beaucoup à apprendre en les questionnant et c'est ce que firent les Écossais avec l'espion breton (« *le interrogerent et sceurent par luy* »). Grâce aux informations de leur prisonnier les Écossais se replient mais ne peuvent éviter la capture de la patrouille ou des fourrageurs. Michel Hamilton n'est pas

---

<sup>65</sup> Jean de Bueil, *Le jouvenceul*, vol. 1, Paris, 1889, pp. 147-151, p. 160 (« *tappinaige* »).

<sup>66</sup> Archives municipales de Mâcon, BB 12, fol. 113r° (« *verdoyer* »).

<sup>67</sup> *Ibid.*, BB 14, fol. 19v°, fol. 29v° (« *revercher* »).

<sup>68</sup> Chantal Connochie-Bourgne (dir.), *Senefiance*, 54 : *Déduits d'oiseaux au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2009, p. 160.

le seul prisonnier. Les bourgeois et la milice qui les capturent sur les champs revendent leurs prises en ville<sup>69</sup>. C'est sans doute par un transfert identique, le trafic de prisonniers, que l'écuyer arrive entre les mains du fils lupin. Questionnés, les captifs sont ensuite mis à rançon. Les valets et archers peu lucratifs connaissent généralement une captivité courte<sup>70</sup>. Seul Hamilton arrivé entre de mauvaises mains semble promis à la pendaison. Par vengeance le fils consent sciemment à perdre le montant de la rançon. Avant d'être pendu, l'écuyer a lui aussi été fouillé, ses armes, ses habits, son argent et tout autre objet susceptible de favoriser son évasion lui ont été retirés. Il est pendu en chemise. Les papiers et les lettres du prisonnier sont lus. Michel Hamilton dépendu est aussitôt placé en « *ung hostel et baille à gouverner et garder* ». Une fois sur pied, il sera questionné de nouveau.

La notice met également en lumière les moyens de communication présents en ville. Il est possible d'entrevoir le rôle du clergé séculier, du clergé régulier et des messagers. Soulignons d'abord le rôle de la prédication et des ecclésiastiques déjà remarqué dans d'autres villes<sup>71</sup>. Ici, le curé « *promuncia toutes ces choses au peuple illec present* ». Acteur incontournable de la diffusion de l'information le clergé séculier est généralement issu des meilleures familles bourgeoises et villageoises. Ce clergé urbain, aux effectifs limités mais insérés dans la paroisse, est cultivé et cumule les bénéfices ecclésiastiques dans la région. La collégiale Notre-Dame de Clisson draine ce clergé de haut vol. La desserte des cures incite à la mobilité. Des relations se nouent entre la ville et sa campagne et les curés constituent un réseau incomparable d'observateurs et d'informateurs. Les visites pastorales qu'effectue l'évêque de Nantes Jean de Malestroit († 1443) dans son diocèse sont autant l'occasion de renforcer l'unité de la communauté des fidèles que de se renseigner sur les évolutions politiques locales<sup>72</sup>. Formé à la politique par Olivier V de Clisson l'évêque entre en juin 1409 au conseil ducal. Il s'affirme comme l'artisan du rapprochement avec l'Angleterre et voit d'un mauvais œil l'*Auld Alliance*. Arthur de Richemont dit du chancelier ducal qu'il « *a toujours tenu le party des Anglois contre le roy*<sup>73</sup> ». Le clergé séculier, professionnel de la parole, intervient pour éviter toute erreur ou mauvaise interprétation dans l'annonce de la nouvelle. Le clergé régulier dispose également d'un réseau d'établissements qui assure la cohésion du tissu chrétien. La prieure de La Regrippière, un prieuré de l'ordre de Frontevault, semble avoir suffisamment de poids pour soustraire Michel Hamilton à ses gardes. Blanche d'Harcourt († 1431) est l'abbesse de l'ordre depuis 1393. Elle est la cousine germaine de Charles VI et la tante de Jean VIII d'Harcourt tué à Verneuil. La Regrippière est bien dans la mouvance française. La mobilité d'un établissement à l'autre est la règle et la présence de religieux sur les routes n'est pas un fait nouveau. Cette mobilité joue en faveur de la circulation de l'information car la supérieure a « *ouyt dire la chose et le miracle* ». Le chap. VII de la règle de l'ordre autorise en effet la charitable hospitalité, pour deux ou trois jours, envers les religieuses de passage. En revanche, le chap. X ne permet pas aux sœurs de recevoir et de garder de lettres.

---

<sup>69</sup> Remy Ambühl, « Le sort des prisonniers d'Azincourt (1415) », *Revue du Nord*, vol. 372/4, 2007, pp. 755-787.

<sup>70</sup> *Ibid.*, pp. 772-775.

<sup>71</sup> Julien Briand, « Foi, politique et information en Champagne au XV<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, vol. 653/1, 2010, pp. 59-97.

<sup>72</sup> Jules de la Martinière, « Un grand chancelier de Bretagne, Jean de Malestroit, évêque de Saint-Brieuc (1405-1419) et de Nantes (1419-1443) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, vol. 1, Paris, 1920, pp. 9-52.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 15.



Les nombreux courriers reçus et envoyés par la ville participent à cette construction identitaire. Le curé de Clisson, averti en songe par sainte Catherine de sa protection sur Hamilton, envoie un paroissien se renseigner du fait. « *Si y ala ledit messagé* ». Cet homme, un messenger, est par sa fonction un rouage essentiel de la transmission de l'information. Ce paroissien n'est sans doute pas un courrier occasionnel. C'est-à-dire un marchand qui prend en charge le portage d'un courrier, à l'occasion d'un déplacement professionnel, en lien avec les circuits commerciaux. Qualifié trois fois de « *messagé* », c'est un professionnel qui a pour activité principale et unique le transport du courrier. Il s'emploie « *tres hastivement* » à porter les nouvelles. Diligent, connaissant les itinéraires et les usages des cours princières, il n'a cependant pas les prérogatives du messenger municipal porteur de l'image de la ville et autorisé à parler en son nom<sup>74</sup>. Les autorités municipales ordonnent au crieur urbain la lecture des lettres importantes aux carrefours et sur les places de la ville. On les lit aussi en assemblées générales dans les édifices religieux aux grandes nefs souvent devant plus de 400 personnes. Enfin la proximité territoriale des grandes principautés, la maîtrise des thèmes qui intéressent la ville et les compétences linguistiques jouent dans le choix des messagers. L'importance accordée aux langues n'est pas nouvelle puisqu'on trouve mentionnée chez Pierre Dubois<sup>75</sup> († 1314) la nécessité d'avoir dans les chancelleries du personnel fiable et polyglotte. C'est le cas du traducteur, appelé par la prieure à La Regrippière, que la maîtrise de la langue anglaise ou du gaélique écossais désigne pour « *gouverner* » (avoir la garde de) l'écuyer et « *auquel le dit Amiclou dist et rata tout son cas* ». En présence de l'interprète, le prisonnier sera de nouveau questionné par la prieure qui n'apprendra rien de mieux que le miracle mais sauvera un combattant du prince des Lys en contemplation des vertus chrétiennes mais aussi en estimant à sa juste valeur un bâtard du clan des Stuart de Darnley puissant et bien en cour.

Ne pouvant marcher en raison de son pied blessé l'écuyer rejoint Vallet. Il y retrouve « *sur les champs ses compaignons* » ce que lui reproche rapidement sainte Catherine.

## Conclusion

Le XIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement le temps de Philippe IV le Bel (1285-† 1314), est un temps de fixation des pratiques d'espionnage. Cependant, on doit aux oppositions de la guerre de Cent ans d'éclairer d'un feu vif le rôle de l'espion et la pratique de l'espionnage. *Les miracles sainte Katherine* permettent d'aborder cette pratique. La mise en place d'un réseau de renseignement requiert un cadre normatif réglant les formules de serments, le financement des espions et les rapports hiérarchiques qui les enserrant. À travers le cadre normatif, on perçoit une réflexion cohérente plus large. Le renseignement, au cœur de la construction de l'identité communautaire, est plurinucléé. À l'espion qui agit à l'extérieur, s'ajoutent des professionnels au contact de l'information, des messagers, des crieurs urbains et des religieux. Ils nous offrent un réseau varié et complémentaire d'agents compétents dévoués à la sauvegarde de Clisson et du duché. La cité insérée dans le maillage urbain et religieux de la Bretagne est le dernier poste avancé avant Nantes. Ce verrou ouvre sur le Poitou français *via* Parthenay et l'Anjou anglais par Ancenis. L'influence française s'y

---

<sup>74</sup> Julien Briand, « Des valets à pied aux messagers de la ville : l'institutionnalisation des messageries rémoises à la fin du Moyen Âge », Christiane Demeulenaere-Douyère (dir.), *Les acteurs du développement des réseaux*, CTHS (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), éd. Électronique, Paris, 2017.

<sup>75</sup> Pierre Dubois, *De recuperatione terre sancte*, Charles-Victor Langlois, Paris, 1891, p. 68.

fait vivement sentir. Elle oblige les habitants de Clisson, aiguillonnés par leur évêque, à une extrême prudence. Cependant, le thème de l'espion n'épuise pas toute la richesse de la notice. Il n'en offre qu'un aperçu.

La dimension christique et hagiographique de l'expérience vécue par Michel Hamilton rappelle volontairement la Passion du Christ et la descente de Croix. La semaine sainte se déroule du dimanche des Rameaux (12 avril) au dimanche de la Résurrection (19 avril). La pendaison intervient le Jeudi saint, à deux heures de l'après-midi, et la dépendaison, le Vendredi saint à midi. La voix qui enjoint de remercier sainte Catherine à Fierbois, dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques (20 avril), avec un coup reçu physiquement par Hamilton, est un classique biblique. Jonas subit une tempête en raison d'une désobéissance et Zacharie devient muet à cause d'un doute. Le miracle même : le pendu-dépendu, mérite des éclaircissements. Saint Benoît sauva de la même manière un jeune homme, pendu du lever du soleil au milieu de l'après-midi, qui volait pour nourrir sa mère. Dans ces deux cas, il n'y a pas de résurrection – les deux hommes n'étant pas morts – pas plus que lors du miracle de saint Jacques. Là, le garçon est réellement mort mais il parle, bien que pendu depuis trente-six jours, pour accuser son assassin. De ces trois exemples, la morale du miracle est à retenir : l'homme mauvais va en Enfer, l'homme bon va au Ciel. La dimension johannique du lieu est un autre aspect intéressant. Dans son trajet qui la conduit à Chinon, avant d'arriver à Fierbois, Jeanne d'Arc rencontre Colette de Corbie. Sous le patronage de la duchesse de Bourbon, Marie de Berry, deux personnages semblent pouvoir nouer ce contact fructueux : Marguerite de Rochechouart, veuve de Gilles de Brisay, fille d'Aimery II de Rochechouart et demi-sœur de Louis de Montpipeau tué à la Journée des harengs ou Bernard VIII d'Armagnac, comte de la Marche, compagnon de Jeanne d'Arc. On le comprend, la richesse du récit donné en annexe appelle à de plus longs développements. Le travail présent n'en est qu'une étape.

## ANNEXE

Notice attestant de l'intervention miraculeuse de sainte Catherine en faveur d'un écuyer écossais, Michel Hamilton, pendu à Clisson le Jeudi saint 1429.

### 1429, 4 mai. Sainte-Catherine-de-Fierbois.

- A. Original, *Les miracles sainte Katherine*, BNF, Paris, ms. fr. 1 045, fol. 40v<sup>o</sup>-43r<sup>o</sup>.  
a. Jean Jacques Bourassé (abbé), *Les miracles de madame sainte Katherine de Fierboys en Touraine (1375-1446)*, Paris, 1861 (1<sup>ère</sup> éd. Tours, 1858).  
b. Yves Chauvin, *Livre des Miracles de Sainte-Catherine-de-Fierbois (1375-1470)*, Archives Historiques du Poitou, LX, Poitiers, 1976.  
*Analyse.* Michel Francisque, *Ecossais en France – Français en Ecosse*, vol. 1, librairie A. Franck, Paris, 1862, p. 163-165.

**/fol. 40v<sup>o</sup>/** « Le III<sup>e</sup> jour de may l'an mil CCCC XXIX se présenta, en la chapelle de madame sainte Katherine de Fierbois, Michel Amiclou, escotz, escuier de la compaignie de Jehan Stuart capitaine, lequel dist et affermi par serement estre vroy le miracle cy après desclarré :

C'est assavoir que très volentiers de tout son povoir et puissance il a servi de bon cueur et devocion la glorieuse vierge Marie et madame sainte Katherine et **/fol. 41r<sup>o</sup>/** mesmement dit que la parroisse dont il est natif est fondée de madame sainte Katherine, et pour honneur et remembrance d'elle depuis qu'il est venu en France de bon cueur et de devocion la venoit requérir en sa chapelle de Fierbois sans ce que oncques en ladite ville à l'environ n'y a homme qui y demourast il meffesit en auscune manière. Dit ledit Amiclou que la sepmaine sainte derrenière passée luy et pluseurs de ses compaignons de pie estoient logez en Bretagne en ung villaige nommé Valletz assez près de Clisson. Et dit que le jeudi absolu les Bretons estoient à puissance sur les champs et vouloient destrousses lesdiz Escotz. Si advint que lesdiz Bretons envoyèrent sur leur logeis ung espie pour savoir de leur estat, lequel espie lesdiz escotz prindrent le interrogèrent et sceurent par luy que lesdiz Bretons les vouloient destrousses et après ce qu'ilz eurent sceu la volonté dudit espie le pendirent et tantost lesdiz Escotz ceulx qui peurent fouyr s'en alèrent et en ce faisant lesdiz Bretons sourvindrent qui prindrent et tuèrent ceulx qu'ilz trouvèrent et entre les autres prindrent ledit Amiclou qui n'estoit peu fouyr, pour ce que son doublet luy poiset trop, le prindrent le jeudi absolu et fut mené à Clisson et toutesfois le fils d'espie qui avoit esté pendu le print et lui jura que le pendroit pour **/fol. 41v<sup>o</sup>/** l'amour de son père et de fait devant tous les autres Bretons et de leurs volentez luy lia les mains par derrière et le pendit au gibet de Clisson en chemise ne n'avoit que les chausses et soliers ledit Amiclou et fut pendu le jeudi absolu deux heures après mydi et ce fait s'en alèrent. Toutefois ledit Amiclou depuis qu'il fut prins ne faisoit que penser de devocion en madame sainte Katherine et la requeroit qu'il luy pleust le garder demourir et en ce faisant la vendroit humblement mercier en sa chapelle de Fierbois et ainsi la requist par pluseurs fois. Si advint que quant il eut esté pendu en la nuyt ensuivant il vint une voix au curé de la ville disant qu'il alast hastivement deppendre Amiclou qui avoit esté pendu laquelle annunciation le dit curé en fist peu de compte et la mist en oubli jusques au lendemain jour du vendredi saint. Et quant le dit curé eut tout fait son service divin il estoit près de mydi si se avertit de la dite voix et va dire à ung de ses parroissiens qu'il alast voir au gibet si ledit

Amiclou estoit mort ou non et qu'il luy rapportast le vray. Si y ala ledit message et quant il fut là vira et tourna ledit Escot et ne sceut bonnement s'il estoit mort touteffois pour le savoir plus au vray luy deschaussa le pié destre et de fait le persa d'ung cousteau ou petit orteil tellement /fol. 42r°/ qu'il y fist playe grant et en saillit sang. Et quant ledit Amiclou le sentit jura par son serment que tan comme il fut pendu ne sentoit mal se luy estoit advis en plus que s'il eust esté pendu par dessoubz les braz car, tant comme il fut, il requeroit à son ayde madame sainte Katherine sans penser ailleurs et luy estoit advis que on le soustenoit par dessoubz les piez. Toutesfois quant il se sentit blecié ou dit orteil tira sa jambe amont et remua, de laquelle chose le messagé dudit curé eut très grant paour et fréur com[m]e depuis luy a ouy dire, car le dit messagé très hastivement s'en courit devers le dit curé et luy dist et afferma que le dit Amiclou estoit encores en vie et qu'il avoit veu remuer ; et lors le dit curé considérant son advison de nuyt considérant ce que le dit Amiclou avoit esté pendu depuis le dit jeudi jusques au vendredi mydi passant, pensa que c'estoit miracle évident et pour ce promuncia toutes ces choses au peuple *illec* présent, et ce fait, luy et ses autres gens d'Église se révestirent et avecques grant compaignie allèrent à la justice et dépendirent le dit Amiclou et quant il fut à terre virent tous les assistens que c'estoit miracle de Dieu et tant comme ilz regardoient il se remua, si estoit présent celui qui l'avoit pendu, et en contempnement de ce qu'il n'estoit /fol. 42v°/ mort luy donna sur l'oreille d'une espée et luy fist une grant playe dont il fut blasmé. Ce non obstant ledit Amiclou fut chargé sur ung cheval et fut mené en ung hostel et baillé à gouverner et garder. Touteffois une vaillante dame abbasse de la Regrepriere ouyt dire la chose et le miracle dessus dit envoya querir ledit Amiclou pour le faire gouverner en son abbaye et y fit mené et dit qu'il fut sans parler jusques au dimanche jour de Pasques avant que la parole luy vint ; et pourtant que le dit Amiclou ne savoit parler francois la dite abbasse le faisoit gouverner à ung autre, auquel le dit Amiclou dist et rata tout son cas ainsi que luy estoit avenu et comment madame sainte Katherine luy avoit sauvé la vie et qu'il s'estoit voué à madame sainte Katherine de Fierbois. Lesquelles choses le dit Amiclou raconta à la dite abbasse dont elle ayma mieulx le dit Amiclou et plus chierement le commanda garder et gouverner. Si advint que la nuyt d'entre le jour de Pasques et le lundi il vint une voix audit Amiclou en luy disant : « *Delivre toy ! Delivre toy ! Si penses d'aller acomplir en ma chapelle de Fierbois ce que m'as promis et je te garderay et aideray* » Toutesfois il fut avant quinze jours avant que le dit Amiclou peust aller ne se mettre sus car le pié ou il avoit esté blecié luy faisoit plus grant /fol. 43r°/ mal que autre chose. Et pour ce au plustost qu'il peut aler print congié de la dite abbasse et se mist au chemin à venir en la chapelle de céans en venant tout bellement, car il ne pouvoit aler pour son pié dont il n'estoit pas gueri, dit le dit Amiclou qu'il avoit trouvé sur les champs ses compaignons o lesqueulx il avoit esté par aucuns jours pour soy efforcier mais ainsi qu'il y estoit et que sepmadi derrenier eut huyt jours, il estoit couché o davans de ses compaignons et ne dormoit point, luy vint une voix en luy disant : « *autrefois je t'avoie enchargié et commandé que tu allasses acquiter en ma chapelle de Fierbois ce que tu m'as promis dont ne foys compte et pour ce delivre toy d'y aller hastivement sans plus tarder* » Et ce dit, la dite voix luy donna sur la joe ung très grant coup et luy fist mal, et dit que ceulx qui estoient couchez o luy se esveillèrent et luy demandèrent que s'estoit qui l'avoit feru, dont ne leur respondit riens. Et si tost lendemain qu'il fut jour se mist au chemin à venir ceans et aujourduy si est rendu en sa chemise ledit Amiclou et a apport ledit licoul o lequel il fut pendu et est venu louer gracier et mercier la glorieuse vierge madame sainte Katherine de la grace qu'elle y avoit faite. Et si a juré sur le missel toutes chacunes les choses /fol. 43v°/

dessusdites estre vrayes, en la présence de : messire Jacques Amissel, Jehan Bredur, presbiteres, frère Gilles Le coure, Jehan Chermeteau, Jehan du Ronceau, Guillaume Nost Mallete et aultres plusieurs passé deux cens oyans dux et pronuncier et relater le dit miracle. »